



Le rôle de l'état consiste à rétablir une égalité quantitative entre des individus inégaux à la naissance.

Egalité arithmétique, égalité géométrique

L'égalité entre inégaux

Platon réfléchit à la meilleure façon de gérer une cité. Concernant la question de l'inégalité entre les hommes il distingue deux notions: l'inégalité due aux actions humaines et l'inégalité de nature, celle qui fait que certains naissent plus privilégiés que d'autres.

Platon, Les lois, livre VI, 757a-b-c

[...] il y a deux sortes d'égalité qui portent le même nom, mais qui, à beaucoup d'égards, sont à peu près contraires l'une à l'autre, l'une qui consiste dans la mesure, le poids et le nombre, que tout État et tout législateur peuvent faire passer dans la distribution des honneurs, en laissant au tirage au sort le soin de la régler ; pour l'autre, la plus vraie et la meilleure, il n'est pas aisé à tout le monde de la distinguer. C'est à Zeus que le discernement en appartient, mais le peu qui s'en trouve dans les États et chez les particuliers produit des biens de toute sorte. C'est elle qui accorde plus à celui qui est plus grand, moins à celui qui est plus petit, à l'un et à l'autre dans la mesure de sa nature. C'est elle aussi qui attribue de plus grands honneurs aux plus vertueux et de moindres à ceux qui sont dénués de vertu et d'éducation, rendant ainsi à l'un à l'autre ce qui lui revient proportionnellement à son mérite.

C'est cette justice même que nous devons toujours mettre à la base du gouvernement; c'est à elle que nous devons tendre à présent; c'est sur cette égalité, Clinias, que nous devons tenir les yeux dans la fondation de notre colonie, et, quelque autre État que l'on fonde, c'est le même but qu'il faut considérer en légiférant, et non pas l'intérêt de quelques tyrans, ou d'un seul ou l'autorité de la multitude, mais toujours la justice, qui n'est, comme nous venons de le dire, que l'égalité établie toujours entre des choses inégales conformément à leur nature. Cependant il n'est pas d'État qui ne doive, s'il ne veut pas s'exposer à des séditions en quelqu'une de ses parties, recourir aussi à des mesures qui ressemblent à l'égalité, car la douceur et la condescendance que l'on montre en cela sont des brèches pratiquées dans l'égalité exacte et parfaite, contrairement à la justice. C'est pourquoi, pour éviter la mauvaise humeur de la multitude, on est obligé de recourir à l'égalité du tirage au sort, en invoquant et priant les dieux et la bonne fortune de redresser le sort vers ce qui est le plus juste. C'est ainsi qu'on est obligé de faire usage des deux égalités; mais il ne faut recourir que le moins possible à l'autre, celle qui a besoin d'être corrigée par la fortune.

Source: <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/loislivre6.htm>